

ÉCOLE

- maternelle
 élémentaire
 primaire

Paul LANGEVIN

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
– 1 exemplaire au Maire

Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du mardi 02 mars 2021 réalisée en visioconférence

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x		
Enseignants de l'école			
Claudine COUPON		x	
Clémence DUPRAZ	x		
Caroline MEYNIAC (50%)	x		
Marie-Laure PASCAL		x	Forum G3
Christine DIDIER	x		
Jérémy CHAUVIERE	x		
Julia GRZANKA	x		
Guylaine CHARRIER		x	Forum G3
Franz GIAMMATTEI		x	
Catherine MOLLARD	x		
Damaris CICLET (75%)	x		
Delphine BERTON	x		
Yasmina SAIDI	x		
Thomas CLEMENCON	x		
Elisa CRAMBES (en compt de Mme CICLET)	x		
Noémie SAINVAL-NOEL (en compt de Mme CHARRIER)		x	
Rémi MARTIN (TR) en remplacement de M. GIAMMATTEI	x		
Ana RODRIGUES (TR) 1/2 temps avec Mme MEYNIAC	x		
Estelle TONNELIER (TR) en remplacement de Mme COUPON	x		
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Amandine VITTOZ (présidente APEL)	x		Lison DI SCALA
Rukiye TARTIK	x		Helena SITTARAME x
Sandra CHAVES			Linda LOIODICE
Assia HAMZAOU	x		Cindy MACHOT
Gaëlle DI GENNARO			Sarah VIDAL
Delphine ETIENNE			
Elodie REY	x		
Céline DARCY	x		
Sandrine FONTANA	x		
Amandine BOURGEY	x		
Manuel RICARD			
Carine BOUDIAF			
Christelle CERUTTI			
Nadia BRAHAMIA			
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENEC		x	
Maire de la Commune ou son représentant :		x	
Conseiller Municipal : Daniel BESSIRON	x		
Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :		x	
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. : Florence LACOURT (maîtresse E)		x	
Psy EN : Julie DELOGE		x	
Médecin scolaire : Dr Clément BOGUET		x	
Infirmière scolaire : Agnès SALVAT		x	
Assistante sociale :		x	
Enseignante UPE2A : Eloïse BARON / Gaëlle FORE		x	
Enseignante de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			
Christine CASCALES - ETAPS		x	
Jérémy MATRAY - ETAPS		x	

ORDRE DU JOUR

(visioconférence : <https://eu.bbcollab.com/guest/1edfd7df7986407baa28a720b31e48a4>)

Ordre du jour :

- Confinement – protocole en vigueur – organisation actuelle (EPS, sorties...)
- Rentrée 2021-2022 : estimation des effectifs et répartitions des classes
- Projets de l'école (jardinage, aménagement de la cour...)
- Labellisation 2024 et semaine olympisme et paralympisme – poursuite partenariat FCG-ALE / école
- Vacances apprenantes
- Fonctionnement de l'école (travaux, entretien des locaux).
- Circulation et stationnement aux abords de l'école (observations de l'ADTC)
- Exercices incendies et PPMS.
- Questions des parents.

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE**1.1 confinement – protocole en vigueur – organisation actuellement**

Le confinement du mois d'avril n'a que peu impacté les élèves de l'élémentaire : 3 jours et demi en distanciel, puis 15 jours de vacances prévues, puis retour à l'école.

Le protocole sanitaire renforcé est toujours en vigueur, mais quelques aménagements ont été apportés. La FAQ du ministère est actualisée régulièrement et portée à la connaissance des enseignant-es. A noter, la reprise des réunions en présentiel pour les enseignant-es (gestes barrières, masques et distanciation), ainsi qu'avec les partenaires, à partir du 09 juin. Les séances de natation ont repris et celles d'EPS peuvent se dérouler en intérieur.

1.2 Rentrée 2021-2022 : estimation des effectifs et début des admissions en CP.

L'école élémentaire Paul LANGEVIN compte 14 classes / 326 élèves à ce jour (13 classes plus un dispositif ULIS école).

Les familles concernées sont toutes venues réaliser les admissions de leurs enfants pour la rentrée en CP, ainsi que les nouveaux arrivants sur le secteur. En ULIS, 4 élèves sont sortants, 2 sont entrants, et 2 attendent encore la notification de la MDA.

Rappel : 80 départs en CM2 pour 64 arrivées en CP.

A noter : en 2022, 67 élèves devraient arriver en CP, puis 80 en 2023 (pour des départs en 6^e qui seront respectivement de 56 puis de 52). Nous retrouverons alors un différentiel nettement positif et un retour aux effectifs actuels.

M. BESSIRON précise que le plan d'urbanisme indique des livraisons d'appartements sur deux ans au moins mais que vraisemblablement, peu de familles devraient s'installer dans un moyen terme.

L'école met en place les mesures gouvernementales concernant les groupes scolaires situés hors REP et REP+ en n'accueillant pas plus de 24 élèves dans les classes de CP et de CE1 en début d'année.

L'équipe enseignante réfléchit à différentes possibilités quant à la répartition des classes pour l'an prochain, ainsi qu'aux avantages/inconvénients en termes de bénéfices pour les élèves d'un choix plutôt orienté vers des cours à doubles niveaux ou en cours simples, en fonction des possibles. Une réunion se tiendra le mardi 15 juin lors de laquelle l'équipe choisira une répartition et la proposera pour avis à Mme l'IEN. A l'issue, les parents délégués et la mairie d'Echirolles seront informés.

Mme DIDIER fera valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année scolaire. Nous lui souhaitons de belles années à parcourir le monde et en particulier l'Amérique du sud !

Mme PEYRUCHAUD Camille a obtenu au mouvement intra-départemental le poste libéré.

2.3 Travaux réalisés et à prévoir :

L'équipe souhaite témoigner sa reconnaissance aux services techniques de la Ville et à l'interlocuteur du service éducation, M. COSTE, pour leur réactivité et la qualité des prestations fournies.

10 tableaux magnétiques blancs ont été commandés par M. COSTE et seront installés dans les classes cet été, à la place des tableaux à craies.

Garage à vélo (et espace pour les containers/poubelles actuellement dans la cour) :

M. BESSIRON, favorable au projet, avait demandé une étude et un chiffrage aux services techniques de la ville. Une estimation de 5000/6000 euros est envisagée. Une note sera prochainement présentée au bureau municipal.

Service informatique :

- 4 vidéoprojecteurs ont été changés.
- conditions d'utilisation des PC portables fournis aux directeurs et directrices : M. TEYSSERON indique que le contrat d'assurance de la ville permet une utilisation en dehors de l'école (réunions, télétravail...).

2. LE PROJET D'ÉCOLE

2.1 LSU

Rappel : Le LSU est à présent consultable par chaque famille en créant un compte sur le site du gouvernement :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

2.2 Aides apportées aux élèves rencontrant des difficultés : vacances apprenantes

Comme l'été dernier, le gouvernement met en place le dispositif « vacances apprenantes ».

- Sous forme de stages encadrés par des enseignants 3h x 5 jours (matins)
- Sous forme de stage à la journée (stages encadrés 3h x 5 jours + après-midi activités sportives et/ou culturelles)
- Sous forme de « colonies de vacances » apprenantes.

Des informations plus précises seront données prochainement aux familles.

2.3 Réaménagement des cours de récréations

Un groupe de travail composé de plusieurs enseignant-es s'est réuni afin d'imaginer comment réorganiser les espaces dans les cours afin que chaque élève puisse profiter pleinement des temps de récréation, dans un climat apaisé, de sécurité. Il s'agissait de créer des espaces pour des jeux actifs et dynamiques, d'autres pour des jeux calmes, d'autres encore pour des temps de discussion, de lecture, etc. Les élèves ont été associés à ces réflexions et ont apporté leurs avis, points de vues et propositions. Les parents d'élèves seront informés de l'avancée de ces réflexions et la municipalité sera associée à chaque étape afin de valider certains choix et dans la mesure du possible, de participer au financement de certains aménagements (végétalisation, bancs, traçages, etc.).

D'ors et déjà, l'école a financé l'achat de 9 bacs afin de réaliser des plantations (en lien avec le projet jardinage) et de délimiter par là-même des espaces de jeux. Une subvention exceptionnelle de 500 euros a été accordée par l'ILL pour couvrir la moitié des frais. Le service des espaces verts de la commune a livré la terre nécessaire au garnissage des bacs. Deux professionnels ont imaginé bénévolement comment réaliser les plantations, avec quelles espèces, à quels emplacement. L'achat a été réalisé par l'école (200 euros) auprès d'une hortultrice locale travaillant en agriculture bio. Les élèves de plusieurs classes ont réalisé les plantations et un tour de rôle est prévu pour l'arrosage, qui se poursuivra pendant l'été, grâce à Evade et au DTE qui est d'accord pour s'en occuper avec les enfants du centre de loisir.

M. BESSIRON rappelle qu'une vaste réflexion est engagée par la municipalité pour une végétalisation des cours qui seraient « dégoudronnées ». Il faudra plusieurs années pour cela et le coût sera élevé (cette année, 800000 euros HT pour l'école Marcel DAVID). En attendant, M. BESSIRON voit d'un bon œil cette approche positive et souhaite l'encourager. Il invite l'école à se rapprocher des services techniques et de M. COSTE afin de définir les grandes lignes de ces aménagements, leur coût, et de voir les conditions de sécurité liées. M. BESSIRON propose à l'école de monter un projet de demande de subvention auprès des élus départementaux du canton au titre des initiatives locales (de 500 à 2000 euros possibles).

2.5 Projets des classes et de l'école

Classes transplantées

2 classes devaient partir à la Grande Motte en mai. Malheureusement, la situation sanitaire en a décidé autrement.

Education musicale

Cycle 2 : M. Louis-Noël BOBEY, pour un projet établi par les enseignantes sur le thème des 3 éléments (air-terre-feu) en CP et de la nature pour les CE, avec des chants en français et des percussions (corporelles et instrumentales). Une réunion de début de projet s'est tenu le jeudi 11 mars à midi pour quelques ajustements.

Cycle 3 : Percussions avec la Cie des 40 batteurs. Un montage vidéo a été réalisé en guise de valorisation. Il est disponible sur le site de l'école.

Sorties culturelles

Avec l'allègement de certaines mesures, les salles de spectacles accueillent à nouveau du public. 2 classes ont pu assister à la représentation « boîte de nuit » à la Ponatière et connaissent à présent parfaitement les recettes des marchands de sable de la « toute petite Cie ».

3 classes de CM2 ont, ou vont participer aux sorties « Résistance en chemin » (1 à fort Barraux, 2 à Grenoble).

Labellisation 2024

L'école avait obtenu le label « génération 2024 » pour son partenariat actif avec le FCG rugby de 2018 à 2021. Un nouveau dossier a été déposé et a vu le label prolongé pour 3 ans avec la mention « bravo pour votre engagement et le travail accompli ». Dans ce cadre et en partenariat avec l'USEP, d'ici le 23 juin, les classes vont participer à des marches (de quelques km -3,5 si possible - à une sortie à la journée pour 2 classes de CM1) afin d'essayer d'atteindre le total de 2024 km cumulés !

3. SÉCURITÉ ET CLIMAT SCOLAIRE

3.1 Le plan Vigipirate est toujours en vigueur, dans une version renforcée, et est l'affaire de tous et toutes.

3.2 Sécurité incendie : 2 exercices d'alerte incendie ont été réalisés cette année. Le troisième est programmé.

3.2 Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : L'exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé en début d'année, un exercice PPMS risques majeurs (séisme) a été réalisé au mois de mai..

Des informations sont portées sur le blog de l'école et sont disponibles dans le bureau du directeur.

La gestion COVID et le protocole sanitaire mobilise beaucoup l'ensemble de la communauté éducative mais nous devons rester vigilants face aux autres risques qui existent et face auxquels nous devons, adultes comme élèves, savoir réagir avec calme et efficacité.

3.4 rapport ADTC – abords de l'école

Le rapport est mis en annexe. Pour résumer, l'accès à l'école est aisé, les places de stationnement nombreuses et les mesures de sécurités sont mises en place (barrière et signalétique, agents pour les passages piétons et passage de le PU réguliers). Comme dans toutes les écoles ou presque, les problèmes viennent soit de la vitesse de certains usagers, soit du comportement de certains parents qui s'arrêtent au milieu de la route pour laisser descendre leurs enfants, se garent sur les trottoirs et le parvis au mépris des piétons.

4. Questions des parents n'ayant pas eu de réponse lors du conseil :

AESH :

Actuellement :

- Mme Soraya EL HADRAOUI (24h)
- Mme Michèle VULLO (24h)
- Mme Mme Saïda BOUMOUUD (24h)
- Mme Debhia FELLAH (24h)
- Mme Manelle BEN RABEH (6h en élémentaire + 18h en maternelle)
- Mme Myriam ABBAD (6h en élémentaire + 18h en maternelle)
- Mme Nathalie BOUSBOA (24h en ULIS).

Tous les élèves « notifiés » bénéficient de l'aide prévue.

Surveillance des cours :

Du fait des récréations alternées, la densité élève est réduite pour un nombre d'enseignant identique à chaque rotation. Le taux de surveillance est donc renforcé. Par ailleurs, la réflexion engagée sur le réaménagement des cours et des espaces de jeux devrait permettre d'apaiser le climat scolaire lors de ces temps de jeu et de repos. Par ailleurs, si certains faits sont constatés (bousculades, bagarres occasionnelles), ils restent marginaux et généralement le fait de quelques uns. L'équipe enseignante veille à réaliser une surveillance active et à prendre en compte les doléances des élèves (afin de ne pas engendrer de frustration, de colère, et donc soit de l'isolement, soit de la vengeance). Lors des accueils en classe de l'après-midi (silence on lit), le climat est particulièrement apaisé et bénéfique pour un démarrage serein des apprentissages dès 13h45. Lors de l'accueil du matin, on retrouve en effet une densité plus importante (tous les élèves sont dans les cours). Un enseignant surveille le portail, l'autre la cour. Je viens autant que possible en renfort à ce moment là, ainsi que certains-es collègues disponibles. Régulièrement, des réflexions sont menées quant aux conditions de surveillance des cours (nombre d'enseignants, positionnement, attitude...).

Questions concernant la mairie d'ÉCHIROLLES :

Logiciel de gestion du périscolaire : M. BESSIRON annonce qu'à partir du 05 juillet, un nouveau portail sera accessible aux familles pour la gestion des activités périscolaires. Il devrait y avoir plus de souplesse de fonctionnement et pour les règlements. Par ailleurs, les courriers nominatifs d'inscriptions pour l'année 2021-2022 ont été déposés à l'école et ont été distribués à toutes les familles par les enseignant-es.

Point sur les projets de l'Association des Parents d'Élèves de Langevin (APEL)

Vente de biscuits Bijou en mai. Très bonne participation des familles.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents d'élèves, les parents délégués et les membres de l'APEL pour leur confiance et leur investissement au coté des enseignants dans l'intérêt des élèves, ainsi que la municipalité et M. BESSIRON pour le travail accompli de conserve au service de tous les élèves.

L'ensemble du conseil d'école remercie particulièrement madame VITTOZ, présidente de l'association « APEL », pour son engagement en faveur des élèves,. Les échanges, nombreux et constructifs, se sont toujours déroulés dans un climat de confiance réciproque dans l'intérêt des élèves. Son fils entrant au collège, elle n'aura plus le plaisir de participer à d'autres conseils d'école.

Un verre de l'amitié sera pris en fin d'année, en extérieur, avec les membres du conseil. Une date sera proposée sous peu.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le conseil se termine à 20h00.

Procès-verbal établi le 14 juin 2021

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :

Ecole Elémentaire Paul Langevin
1A, rue Normandie Niémen
38130 ECHIROLLES
Tél. 04 76 40 24 83
Email : ce.0380433p@ac-grenoble.fr



